

Note sur le "Bloc-notes magique "

(1925)

Si je n'ai pas confiance en ma mémoire - on sait que les névrosés en ont manifestement une grande méfiance mais les sujets normaux ont toute raison de se méfier aussi - je puis parfaire et assurer son fonctionnement en prenant des notes par écrit. La surface qui conserve ces notes, que ce soit un tableau ou une feuille de papier, est alors pour ainsi dire un fragment matérialisé de l'appareil mnésique qui, autrement, est invisible en moi. Il me suffit de savoir l'endroit où j'ai placé le " souvenir "ainsi fixé pour pouvoir à chaque fois le "reproduire" à volonté; je suis sûr qu'il reste inaltéré, échappant aux déformations qu'il aurait peut-être subies dans ma mémoire.

Si je veux utiliser à fond cette technique destinée à améliorer ma fonction mnésique, je m'aperçois que deux procédés différents sont à ma disposition. Je puis d'abord choisir une surface plane qui gardera indéfiniment intactes les notes qui lui sont confiées, par exemple une feuille de papier sur laquelle j'écris avec de l'encre. Je conserve alors une " trace mnésique durable ". Mais ce procédé présente l'inconvénient suivant : la surface en question épuise bientôt sa capacité de réception.

La feuille est remplie, elle n'offre plus de place pour de nouvelles notes et je me vois obligé d'en utiliser une autre encore vierge. Bien plus, l'avantage du procédé - procurer une " trace-durable " - peut perdre sa valeur à mes yeux si, après quelque temps, les notes que j'ai prises cessent de m'intéresser et si je ne veux plus les " garder en mémoire ". Le second procédé n'a pas ces deux défauts.

Si par exemple j'écris avec de la craie sur un tableau d'ardoise, j'ai une surface plane réceptive qui reste indéfiniment capable de réception et je puis détruire ce que j'y ai noté dès que cela ne m'intéresse plus sans être forcé de jeter la surface plane elle-même. Ici, l'inconvénient est de ne pas pouvoir conserver une trace durable. Si je veux inscrire de nouvelles notes sur le tableau, je dois effacer celles dont il est déjà couvert. Ainsi, capacité réceptrice illimitée et conservation de traces durables semblent s'exclure mutuellement dans les dispositifs par lesquels nous remplaçons notre mémoire : ou bien la surface réceptrice doit être renouvelée ou bien les notes détruites.

Tous les appareils auxiliaires inventés pour améliorer ou renforcer nos fonctions sensorielles sont construits comme l'organe sensoriel lui-même ou des parties de celui-ci (lunettes, appareils photographiques, cornets acoustiques, etc.). Comparés à ces appareils, les dispositifs destinés à aider notre mémoire semblent particulièrement défectueux puisque notre appareil psychique accomplit justement ce qu'ils ne peuvent accomplir : il a une capacité indéfinie de recevoir des perceptions toujours nouvelles et pourtant il en fournit des traces mnésiques durables, même si elles ne sont pas inaltérables.

Déjà dans *L'interprétation du rêve* (1900), j'ai avancé l'idée que cette capacité inhabituelle devait être rapportée à l'activité de deux systèmes différents (organes de l'appareil psychique). Nous posséderions un système *Pc- Cs* (*Préconscient-Conscient*) . qui reçoit les perceptions mais n'en garde pas de traces durables, de sorte que pour chaque nouvelle perception il peut se comporter comme une feuille vierge.

Les traces durables des excitations reçues se produiraient dans les " systèmes mnésiques " qui sont placés derrière lui. Plus tard, dans *Au-delà du principe de plaisir*, j'ai fait remarquer en outre que le phénomène inexplicable de la conscience apparaît dans le système perceptif à la place des traces-durables.

Depuis quelque temps on trouve dans le commerce, sous le nom de *bloc-notes magiques*, un petit instrument agencé de telle sorte qu'il promet de rendre plus de services que la feuille de papier ou le tableau d'ardoise. Il ne prétend être qu'un tableau à écrire sur lequel on peut effacer les notes par un simple geste de la main. Mais, si l'on y regarde de plus près, on découvre que son agencement concorde de façon remarquable avec la construction qui, selon mon hypothèse, est celle de notre appareil perceptif et l'on se persuade qu'il peut effectivement nous offrir à la fois une surface toujours prête à la réception et des traces-durables des notes déjà reçues.

Le bloc-notes magique est un tableau fait d'un morceau de résine ou de cire brun foncé encadré de papier; il est recouvert d'une feuille mince et translucide qui est fixée à son bord supérieur et libre à son bord inférieur. Cette feuille est la partie la plus intéressante du petit appareil. Elle comporte elle-même deux couches qui peuvent être séparées l'une de l'autre sauf à leurs bords transversaux. La couche supérieure est un feuillet de cellulose transparent et l'inférieure est faite de papier ciré mince et donc translucide. Quand on n'utilise pas l'appareil, la face inférieure du papier ciré adhère légèrement à la face supérieure du tableau de cire.

Pour se servir de ce bloc-notes magique, on écrit sur le feuillet de cellulose de la feuille qui recouvre le tableau de cire. On n'a pas besoin de crayon ou de craie, car l'inscription ne consiste pas ici en un dépôt matériel sur la surface réceptrice. Il s'agit là d'un retour à la manière dont les Anciens écrivaient sur des tablettes d'argile ou de cire. Un style pointu raye la surface où l' " écriture " s'inscrit en creux. Avec le bloc-notes magique on ne raye pas directement, mais par l'intermédiaire de la feuille qui recouvre le dessus.

Le style fait adhérer, en tous les points qu'il touche, la face inférieure du papier ciré au tableau de cire, et les rayures qu'il fait apparaissent en écriture sombre sur la surface du cellulose qui, autrement, resterait d'un blanc gris uniformément lisse. Si l'on veut détruire l'inscription, il n'y a qu'à séparer du tableau de cire la feuille recouvrante avec ses deux couches en la tirant légèrement à partir du bord inférieur.

L'écriture était rendue visible du fait d'un contact étroit entre le papier ciré et le tableau de cire aux endroits qui avaient été rayés; ce contact est maintenant rompu et il ne se rétablit pas quand le papier repose à nouveau sur le tableau. Le bloc-notes magique est alors libre d'inscription et prêt à recevoir de nouvelles notes.

Les petites imperfections de l'instrument sont, bien sûr, sans intérêt pour nous puisque nous voulons seulement examiner en quoi il se rapproche de la structure de l'appareil perceptif psychique.

Si nous séparons délicatement - pendant que le bloc-notes est couvert d'écriture - le feuillet de cellulose du papier ciré, nous voyons l'écriture aussi nettement sur la surface du papier et nous pouvons nous demander quelle est donc la raison d'être du feuillet de cellulose dans la feuille recouverte.

Mais si l'on essaye d'écrire directement avec le style sur ce mince papier on s'aperçoit qu'il sera très facilement froissé ou déchiré. La feuille de celluloïd sert au papier ciré de couche protectrice qui doit tenir à l'écart les actions externes susceptibles de l'endommager. Le celluloïd est un " pare-stimulus "; la couche qui reçoit effectivement les stimulus est le papier. Je puis ici rappeler que dans *Au-delà du principe de plaisir* j'ai développé l'idée que l'appareil perceptif psychique comporte deux couches l'une externe, le pare-stimulus, destiné à réduire la grandeur des excitations qui arrivent du dehors, l'autre, derrière celle-ci, surface réceptrice de stimulus, le système *Pc-Cs*.

L'analogie n'aurait guère de valeur si nous ne pouvions pas la poursuivre plus avant. Quand nous détachons du tableau de cire l'ensemble de la feuille recouvrante - celluloïd et papier ciré -, l'écriture disparaît et, comme je l'ai indiqué, elle ne peut plus réapparaître. La surface du bloc-notes magique est libre d'écriture et à nouveau capable de réception. Mais on constate facilement que la trace durable de l'écriture est conservée sur le tableau de cire lui-même et qu'elle peut être lue sous un éclairage approprié.

Ainsi, le bloc-notes magique ne fournit-il pas seulement une surface réceptrice toujours réutilisable comme le tableau d'ardoise mais aussi des traces durables de l'inscription comme un bloc-notes ordinaire; il résout le problème que pose l'union des deux fonctions, en les *répartissant entre deux parties constitutives - ou systèmes - distinctes mais reliées l'une à l'autre*. Mais c'est là très exactement la façon dont, selon l'hypothèse que j'ai mentionnée plus haut, notre appareil psychique accomplit sa fonction perceptive. La couche réceptrice de stimulus - le système *Pc-Cs* - ne forme pas de traces-durables; ce qui fonde les souvenirs se produit dans d'autres systèmes avoisinants.

Nous n'avons pas à nous troubler du fait que dans le bloc-notes magique les traces-durables des notes reçues ne sont pas utilisées; il nous suffit qu'elles soient là. Il faut bien qu'en un point cesse l'analogie entre un appareil auxiliaire de ce genre et l'organe qui en est le prototype. Il est vrai également que le bloc-notes magique ne peut pas " reproduire " de l'intérieur l'écriture une fois qu'elle s'est effacée; ce serait un bloc véritablement magique s'il pouvait comme notre mémoire, s'acquitter d'une telle fonction.

Pourtant il ne me semble pas trop aventuré d'assimiler la feuille recouvrante constituée de celluloïd et de papier ciré au système *Pc-Cs*, avec son pare-stimulus, d'assimiler aussi le tableau de cire à l'inconscient qui se trouve derrière et enfin l'apparition et la disparition de l'écriture à l'allumage et l'extinction de la conscience dans la perception. Mais j'avoue que je suis enclin à pousser encore plus loin la comparaison.

Dans le bloc-notes magique, l'écriture disparaît chaque fois qu'est rompu le contact étroit entre le papier qui reçoit le stimulus et le tableau de cire qui conserve l'impression. Ceci s'accorde avec une représentation que je m'étais faite depuis longtemps touchant le fonctionnement de l'appareil perceptif psychique, mais que j'avais gardée jusqu'à présent par devers moi. J'ai émis cette hypothèse des innervations d'investissement sont envoyées de l'intérieur par coups rapides et périodiques dans le système *Pc-Cs*, qui est complètement perméable, pour en être ensuite retirées.

Tant que le système est investi de cette façon, il reçoit les perceptions qu'accompagne la conscience et conduit l'excitation dans les systèmes mnésiques inconscients; dès que l'investissement est retiré, la conscience s'évanouit et le fonctionnement du système est arrêté. Ce serait alors comme si l'inconscient, par le moyen du système *Pc-Cs*., étendait vers le

monde extérieur des antennes, qui sont rapidement retirées après en avoir comme dégusté les excitations.

Ainsi les interruptions qui, dans le cas du bloc-notes magique, proviennent de l'extérieur, je les faisais résulter de la discontinuité du flux d'innervation; et, à la place d'une rupture de contact effective, on trouvait, dans mon hypothèse, l'inexcitation périodique du système perceptif. Je supposais en outre que ce mode de travail discontinu du système *Pc-Cs*. est au fondement de l'apparition de la représentation du temps.

Si l'on imagine qu'une main détache périodiquement du tableau de cire la feuille recouvrante pendant qu'une autre écrit sur la surface du bloc-notes magique, on aura là une figuration sensible de la manière dont je voulais me représenter la fonction de notre appareil perceptif psychique.